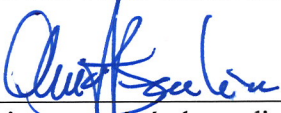

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le mercredi **15 mai 2019**, à la salle du conseil de la MRC de Rimouski-Neigette située au 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, à compter de 19 h 30 et formant quorum sous la présidence de M. Francis St-Pierre, préfet.

RÉSOLUTION 19-121

AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 19-06 MODIFIANT LES LIMITES DE CERTAINES AFFECTATIONS, LES ZONES DE GLISSEMENT DE TERRAIN ET CERTAINS USAGES AUTORISÉS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Avis de motion est donné par Robert Duchesne que lors d'une prochaine réunion du conseil, il sera proposé l'adoption d'un « *Règlement modifiant les limites de certaines affectations, les zones de glissement de terrain et certains usages autorisés du Schéma d'aménagement et de développement* ».

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL



Directeur général ou adjoint

(S) Francis St-Pierre
Préfet

(S) Jean-Maxime Dubé
Directeur général et secrétaire-trésorier